OFFRE DE POSTE





Programme de recherche doctorale - Accès au titre de docteur en droit public Chaire partenariale E2S UPPA « MOVE »

Contrat doctoral de 3 ans à compter du 1er septembre 2021

Résidence administrative : Bayonne - Pau

Laboratoire d'accueil : Transitions Energétiques et Environnementales (TREE, UMR en formation)

Directeur de thèse : Louis DE FONTENELLE

Thème:

Le rôle des collectivités territoriales dans le développement de la mobilité durable

Salaire brut : 1 870 euros par mois (incluant une gratification supplémentaire pour charges d'enseignement ou de recherche – 32 heures par an)

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est une université pluridisciplinaire hors santé (sciences et techniques, Lettres, langues, sciences humaines, Droit, Economie, Gestion) et multisites (Pau, Anglet, Bayonne, Mont de Marsan, Tarbes). L'UPPA coordonne aux côtés de l'INRAE et de l'Inria le projet E2S UPPA I-SITE (Solutions pour l'énergie et l'environnement).

Dans ce cadre, la chaire E2S UPPA MOVE, constituée pour une durée de cinq ans, a vocation à structurer une équipe scientifique (enseignants-chercheurs, chercheurs associés, doctorants, post-doctorants, stagiaires...) sous la responsabilité de son titulaire, Louis de Fontenelle, Maître de conférences en droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et codirecteur du programme de recherches en droit de l'énergie, sur le thème du droit de la mobilité durable en collaboration avec un ensemble de partenaires publics et privés.

Les mécènes sont aujourd'hui la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB), la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), la Communauté de communes Lacq-Orthez (CCLO), EDF, ENEDIS, le Syndicat des mobilités du Pays Basque (SMPB), le Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) et TEREGA. Le projet a également reçu le soutien institutionnel de la Commission de régulation de l'énergie.

La chaire E2S UPPA MOVE repose sur un mode de construction de la recherche innovant, supposant une conjonction de compétences et d'expertises à travers le regroupement d'un ensemble d'acteurs (publics, privés, universitaires français, étrangers, institutions publiques...) et la confrontation de leurs perceptions des principaux enjeux et des trajectoires à suivre pour relever le défi de la mobilité durable.

La chaire E2S UPPA MOVE est structurée en cinq axes de recherche :

- Comprendre et anticiper les mutations socio-économiques issues d'une trajectoire vers le développement durable. Ce défi fera l'objet du premier axe de recherche: « Mobilité, développement durable et mutations socio-économiques ».
- Analyser les stratégies des politiques publiques, de programmation et de planification à chaque échelle d'action publique. Le deuxième axe du projet sera ainsi dédié au thème : « mobilité durable et action publique ».
- 3. Etudier les logiques de connexions et d'interconnections entre réseaux. Ces réflexions feront l'objet du troisième axe : « Mobilité durable et réseaux ».
- 4. Utiliser les enjeux économiques des filières comme levier de la transition écologique. Ces analyses seront effectuées dans le cadre du quatrième axe : « mobilité durable et économie circulaire ».
- 5. Accompagner le développement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la mobilité durable, dans le cadre d'un cinquième axe s'intéressant aux interactions entre « mobilité durable et intelligence artificielle ».

Les politiques de transport, devenues de mobilité, reflètent le changement de paradigme en cours, l'usage individuel de l'automobile laissant place à des modes de transport collectifs, partagés (vélos en libre-service, autopartage, covoiturage) ou actifs (marche, vélo) qui permettent de réduire l'impact environnemental de la mobilité.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 permet aux collectivités territoriales de planifier l'organisation des mobilités sur leurs territoires afin de construire les stratégies de mobilité adaptées aux enjeux locaux. Changer les habitudes de déplacement est aujourd'hui un enjeu pour tous les territoires. Néanmoins, l'articulation (tant temporelle, opérationnelle que partenariale) entre les documents de planification intéressant la mobilité durable (PCAET, PDU, Scot etc.) et les actions qu'ils impliquent de mettre en œuvre n'est pas aisée. La question de la gestion, et surtout de la transmission, des données personnelles entre les parties prenantes de la politique de mobilité territoriale, mérite également d'être examinée.

Le projet doctoral, qui s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 « Action Publique » de la chaire E2S UPPA MOVE, concerne l'étude du rôle des collectivités territoriales dans le développement de la mobilité durable au travers de la régulation de l'espace public.

Qualités et compétences

- Master en droit.
- Motivation, dynamisme, esprit d'initiative, maturité, curiosité scientifique, créativité, capacité à impulser de nouveaux projets.
- Autonomie, capacité d'organisation et rigueur dans la planification du travail.
- Travail d'équipe, sens du relationnel et capacité à faire progresser le groupe pour optimiser la qualité des résultats.
- Une expérience à l'international, ainsi que la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit seraient des atouts supplémentaires.

Evaluation des candidatures

Les candidats seront dans un premier temps sélectionnés sur la base de leur dossier de candidature. Ceux retenus à l'issue de cette première étape seront ensuite entendus.

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base des critères suivants :

- Notes et classement obtenus au cours du master par le candidat, régularité du parcours universitaire,
- Capacité du candidat à présenter son parcours et ses résultats,
- Le cas échéant, expérience professionnelle de type stage dans un laboratoire, ou similaire : travaux de recherche précédemment réalisés (mémoire ou autre),
- Compétences linguistiques.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra (dans un seul document .pdf) :

- Curriculum vitae et lettre de motivation.
- Copies des derniers diplômes ou attestation de réussite (niveau master) et relevés de notes du Master (1 et 2).
- Le résumé du mémoire de recherche réalisé en Master 2 (une page maximum)
- Lettre(s) de recommandation.

Les candidatures doivent être transmises par mail au plus tard le 4 juin 2021, aux contacts suivants :

<u>louis.defontenelle@univ-pau.fr</u> <u>alice.moulene@univ-pau.fr</u>